



Madame Nora BERRA
Secrétaire d'Etat à la Santé
14 avenue Duquesne
75700 PARIS

Objet : PREAVIS DE GREVE DU 12 MAI 2011

Lettre Recommandée avec A.R.

Paris, le 30 avril 2011

Madame le Secrétaire d'Etat,

Le Syndicat National des Professionnels Infirmiers SNPI CFE-CGC, conformément aux articles L.2512-1 et suivants du Code du Travail, à la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 - article 10, appelle l'ensemble des **cadres de santé formateurs** de la Fonction Publique et du secteur privé, à un mouvement de grève :

Le jeudi 12 mai 2011 de 0h à 24h

Pour les revendications suivantes :

- Un engagement du ministère sur **l'abandon des recommandations du rapport Yahiel / Mounier** et la reconnaissance à part entière de la fonction de cadre formateur et des compétences spécifiques à cette fonction ;
- La **réingénierie du diplôme de cadre de santé en master** (une année commune, puis une année en option management ou en option pédagogie) avec une validation des acquis de l'expérience des cadres actuels ;
- L'accès à la formation universitaire par le biais de la **formation professionnelle** pour les cadres en poste qui souhaitent faire un master 2

Le SNPI CFE-CGC invite les cadres formateurs à participer à des **actions locales auprès des préfetures et des Agences Régionales de Santé** face aux menaces qui pèsent sur la fonction de formateur, qui remettent en cause le principe même d'universitarisation de la profession.

Veuillez agréer, Madame le Secrétaire d'Etat, l'expression de notre respectueuse considération.

Thierry AMOUROUX
Secrétaire Général du SNPI